

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Pouvoirs publics

Mission

SÉNAT

SÉNAT

Le montant des crédits initiaux ouverts au titre des dotations des assemblées parlementaires ne peut être modifié, en cours d'exercice, que par une loi de finances rectificative. En outre, et en application du principe d'autonomie financière des assemblées, les dotations leur sont intégralement versées. En conséquence, le montant des dépenses constatées est toujours égal à celui des crédits ouverts.

L'utilisation de la dotation du Sénat et les résultats de son exécution budgétaire sont développés dans le rapport d'information de sa Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.

Intitulé de l'action	Dotations 2019	Crédits ouverts	Dépenses constatées
Sénat	312 227 700	312 227 700	312 227 700
Jardin du Luxembourg	11 356 900	11 356 900	11 356 900
Musée du Luxembourg	0	0	0
Total	323 584 600	323 584 600	323 584 600